



COMITE DIRECTEUR du 12 novembre 2019

Le mardi 12 novembre 2019 à 10h00, les membres du comité directeur du CRE se sont réunis à Corte dans la salle de l'association des cavaliers du Cortenais.

Présents :	Excusés :	Absents :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laurent DUBORGET ▪ Emmanuelle ARRIGHI ▪ Gilles COSTANTINO ▪ Claire DUVAL ▪ Maria-Anna GIORGI ▪ Sandrine MATTEI ▪ Philippe OUVRIER-BUFFET ▪ Violaine OUVRIER-BUFFET ▪ Jennifer PANCRAZI ▪ Jessica PAPI ▪ Andréa PULICANI ▪ Laëtitia TAILLADE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pascale BENVEL ▪ Floriane DE BERMOND 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marie-Line COPPPOLANI ▪ Nathalie PAPION ▪ Lorraine POIROT ▪ François VESCOVALI

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et expose un compte rendu de l'entretien avec M. Christophe GIANNI, représentant de la Collectivité de Corse. Les membres du CRE lui ont présenté leur projet le 18 octobre dernier, projets qui ont reçu un accueil très favorable.

Le président, Laurent DUBORGET, rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 11 octobre 2019
2. Point financier
3. Approbation du calendrier sportif 2020
4. Commissions :
 - Approbation des cahiers des charges des circuits labellisés et championnats régionaux
 - Approbation des nouveaux membres
 - Création d'une commission *dressage artistique/spectacle équestre*
 - État des commissions *cheval et handicap* et *tourisme équestre*
5. Stars Horse
6. Hiérarchisation des projets
7. Attribution des journées du dispositif *experts fédéraux 2019/2020*
8. Date, heure et lieu de la prochaine réunion du Comité Directeur
9. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 11 octobre 2019

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal du comité directeur du 11 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Point financier

La chargée de mission, Shana HAJDER, fait un point financier. Elle présente les charges fixes ainsi que le solde des comptes au 4 novembre 2019 et fait une synthèse des concours pouvant prétendre à une aide du CRE depuis le 1er septembre 2019. Elle précise que les reliquats des budgets attribués à une commission ne peuvent pas être reportés d'une année sur l'autre. Le président, Laurent DUBORGET, rappelle que les aides aux concours seront versées par virement sur justificatifs d'achat liés à la manifestation. Le montant de l'aide annoncé est une somme plafonnée.
Exemple : montant de l'aide = 400€

L'organisateur présentant une facture de 558€ pourra prétendre à un aide d'un montant de 400€.

L'organisateur présentant une facture de 370€ sera indemnisé à hauteur de 370€.

Jennifer PANCRAZI, la trésorière adjointe, note que le solde du livret A a baissé.

Cette baisse s'explique par un virement de 9500€ depuis le livret A vers le compte courant alors débiteur du fait des délais de versement des subventions. Cette somme sera restituée au livret A dès réception du versement de la seconde partie des subventions attribuées par la Collectivité.

3. Approbation du calendrier sportif 2020

Dans le cadre du circuit labellisé Grand Régional, une date de concours dressage reste à prendre les 11 et 12 janvier 2020. Un appel à candidature aux organisateurs sera lancé par le CRE.

Les membres du Comité Directeur approuvent le calendrier sportif 2020 à l'unanimité à l'exception du concours Pony-Games demandé par Ajaccio Équitation le 24 mai 2020 en même temps que le Championnat Régional d'Endurance.

La présidente de la commission Hunter, Violaine OUVRIER-BUFFET, souhaite que le Championnat Régional Hunter puisse se dérouler sur deux jours. Elle fera le point avec l'organisation de la foire régionale Cavall'in Festa. Le cas échéant, elle soumettra une autre date à l'approbation du Comité Directeur.

Le CRE valide les DUCs dans le cadre des circuits labellisés, les autres dates sont automatiquement validées. Par ailleurs, Jennifer PANCRAZI remarque que différents points du règlement du calendrier sportif ne sont souvent pas appliqués. Aussi, le président, Laurent DUBORGET, souhaite que les membres du Comité Directeur étudient la mise en place d'un nouveau règlement du calendrier sportif qui s'exercerait sous la tutelle des commissions. Les dates de concours pérennisées resteraient prioritaires. La réunion de calendrier deviendrait une réunion de coordination.

4. Commissions

4.1 Approbation des cahiers des charges des circuits labellisés et championnats régionaux

Chaque représentant de commission présente son projet de règlement et ses demandes budgétaires pour l'exercice 2019/2020.

	Concours	Championnat/ Coupe de Corse	Formation JUGE	Matériel
CSO Club représenté par Gilles COSTANTINO	200€/concours labellisé	1 500,00 €	–	8 000,00 €
CSO Amateur représenté par Gilles COSTANTINO	400€ +200€/concours labellisé	5 000,00 €	–	
DRESSAGE représenté par Jennifer PANCRAZI	750€/concours labellisé	6 000,00 €	500,00 €	–
ENDURANCE représenté par Maria-Anna GIORGI	1000€/concours labellisé	2 000,00 €	–	1 200,00 €
HUNTER représenté par Violaine OUVRIER-BUFFET	500€/concours Amateur	2 000,00 €	–	1 000,00 €
TREC représenté par Laëtitia TAILLADE	300€/concours complet 50€/spéciale PTV	600,00 €	–	465,00 €
WESTERN représenté par Claire DUVAL	500€/concours Amateur	1 200,00 €	2 000,00 €	–

Les commissions Équitation Western et Endurance demandent, respectivement, un budget de 3000€ dans le cadre des déplacements aux Championnats de France et Courses d'Endurance Nationales et/ou Internationales (délégation issue du circuit labellisé).

La commission Dressage formule une demande spécifique en formation pour envoyer quatre juges se former à Vidauban (83) au mois de mars. Devis en attente.

Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité les cahiers des charges des circuits labellisés :

- en CSO Club sous réserve que tous les organisateurs de concours club puissent être candidats au label et non uniquement les clubs labellisés école d'équitation,
- en CSO Amateur,
- en Dressage sous réserve que les horaires soient communiquées au CRE également au plus tard le jeudi précédant le concours,
- en Endurance.

La commission Dressage a mis en place un formulaire de satisfaction afin de permettre aux organisateurs d'améliorer leurs événements sportifs, le document est approuvé à l'unanimité.

Chaque discipline devra ajouter dans son cahier des charges à respecter par les organisateurs pour prétendre au label :

- un engagement à saisir obligatoirement sa Déclaration Unique de Concours dans les délais.
- un engagement au tri sélectif et au respect de l'environnement (laisser les lieux propres dans les courses hors enceinte sportive)
- un engagement au respect des sponsors, partenaires officiels et privés (promotion, affichage, communication vidéo) sous peine de se voir retirer l'obtention du label pour l'année suivante.

Un appel à candidature sera lancé par le CRE pour l'organisation des Championnats Régionaux :

- CSO Club,
- CSO Amateur,
- Dressage,
- Hunter,

ainsi que pour la finale de la Coupe de Corse TREC.

Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité le cahier des charges de chaque discipline à respecter pour prétendre à l'organisation de ces Championnats avec les modifications suivantes :

> L'organisateur s'engage à médiatiser le Championnat sur la page facebook du CRE notamment par le biais de vidéos de remise des prix, interview des juges, etc.

> L'organisateur pourra prétendre à une avance sur l'aide attribuée pour l'organisation d'un Championnat à hauteur de 50% maximum du montant total de l'aide. Il lui appartient d'en faire la demande auprès du CRE.

4.2 Approbation des nouveaux membres

Les membres du Comité Directeurs nomment les nouveaux membres des commissions parmi les candidatures reçues par le CRE.

CSO : Jean-André ALBERTINI et Sandrine MATTEI

DRESSAGE : Damien CHAULET et Magali GOZZI

ENDURANCE : Joëlle ROUGET

TREC : Claire BUFFIGNANI, Ana DELASTEYRIE, Florence PRUVOST et Julie SCHOOS DEVIGE

CHEVAL et HANDICAP : Olivia CAMPENET

Les membres du Comité Directeur, d'un commun accord avec les représentants des commissions décident de regrouper les idées présentées par chacune des commissions et d'éditer une Charte des commissions. Elle sera soumise à approbation lors du prochain Comité Directeur.

4.3 Création d'une commission dressage artistique/spectacle équestre

Les acteurs de la discipline étant trop peu nombreux, les membres du Comité Directeur ne souhaitent pas donner suite au projet de création d'une commission dressage artistique/spectacle équestre dans l'immédiat.

4.4 État des commissions cheval et handicap et tourisme équestre

Les commissions Cheval et Handicap et Tourisme Équestre sont restées inactives sous l'ancienne mandature.

Le président propose Yoann POIROT au poste de président de la commission Cheval et Handicap. La proposition est approuvée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur. La commission se compose comme suit :



CHEVAL & HANDICAP

Président			
Nom	Statut	Tel	E-mail
Yoann POIROT		06 32 16 99 63	ajaccioequitation@wanadoo.fr
Référent			
Nom	Statut	Tel	E-mail
Nathalie PAPION		06 81 33 87 48	nath.papion@laposte.net
Membres			
Nom	Statut	Tel	E-mail
CAMPENET Olivia		06 46 61 29 86	campenet.olivia@orange.fr
LUCIANI Aude		06 13 36 64 41	aude.luciani@gmail.com
OUVRIER-BUFFET Violaine		06 14 65 03 15	chouchou13b@sfr.fr
SAMPIERO Francesca		04 95 78 56 14	fd17892a@gmail.com
SKRZYDLEWSKI Romy		06 19 76 05 51	twii88@hotmail.fr

Le Comité Directeur nomme les membres de la commission Tourisme Équestre :

- > Thierry ANGOT, dirigeant du centre équestre Equiloisirs FAE
- > Dominique LUCCHINI, dirigeante du ranch de Bastelica
- > Jean PULICANI, dirigeant de l'Albadu Endurance
- > François VESCOVALI, dirigeant de la ferme équestre d'Arbo Valley

5. Stars Horse

La date et le budget alloué aux Stars Horse 2019 sont à définir.
Ce point sera remis à l'ordre du jour ultérieurement.

6. Hiérarchisation des projets

Le Président, Laurent DUBORGET, reprend la liste des projets.

6.1 Circuits labellisés

La mise en place, dès 2020, des circuits labellisés contribuera :

- > à former un pôle espoir/élite sélectionné par tranches d'âge
- > à nommer un cavalier ambassadeur de sa discipline. Le Président souhaite que le CRE travaille sur la création d'un brassard à cette effigie.
- > à œuvrer pour le respect et la protection de l'environnement.

6.2 Création d'une commission finance et développement

Un appel à candidature sera lancé afin de mettre en place une commission finance et développement. Animée par le Président du CRE et la Trésorière, la commission sera chargée de porter les projets et de rechercher des partenaires financiers.

6.3 Visites dans les micro régions

Le président souhaite commencer dès que possible les visites dans les micro régions afin de débiter les projets en matière de prévention, sécurité et bien être animal mais aussi d'échanger et partager avec les établissements équestres et proposer une aide technique aux organisateurs.

Ces visites auront pour but de :

- mettre en place un référent cheval qui pourra collaborer avec les pompiers,
- évaluer ce qui fonctionne en matière de pédagogie/offre des clubs,
- dispenser des formations d'aide à l'organisation de concours.

6.4 Formation des formateurs

Dans le but de devenir autonome sur la formation des Officiels de Compétition en Corse, le Comité Directeur a décidé, sur proposition de la commissions CSO, d'envoyer :

- Laëtitia TAILLADE, juge CSO de niveau National, à la formation des formateur JUGE CSO le 25 novembre 2019 à Lamotte Beuvron.
- Laurent DUBORGET, chef de piste CSO de niveau national élite, à la formation des formateurs CHEF DE PISTE CSO le 11 décembre 2019 à Lamotte Beuvron.

6.5 Réunions des correspondants régionaux

Yoann POIROT, président de la commission Cheval et Handicap, participera à la réunion des correspondants régionaux « Equi-Handi » à Lamotte Beuvron les 16 et 17 décembre 2019.

M. POIROT fera un compte rendu à son retour de réunion.

Maria-Anna GIORGI, présidente de la commission Endurance, participera aux journées de l'endurance à Lamotte Beuvron les 16 et 17 décembre 2019 dans le but d'établir un projet d'avenir pour la discipline au niveau national.

6.6 Valorisation des enseignants

La pérennisation des licences passe par valorisation des enseignants. Aussi le CRE projette diverses actions à court terme :

- un concours de l'innovation pédagogique
- la création d'un challenge spectacle des clubs

Ce programme pensé sur la foire régionale Cavall'in Festa le deuxième week-end de juin sera suivi par le dispositif experts fédéraux en parallèle et contribuera à la formation continue des enseignants.

Le CRE prévoit de former une commission des enseignants.

6.7 Événementiel

La création d'échanges sportifs avec les régions méditerranéennes est envisagée pour 2021.

7. Attribution des journées du dispositif experts fédéraux 2019/2020

Dans le cadre du projet de valorisation des enseignants, le CRE souhaite attribuer le crédit des 8 journées du dispositif experts fédéraux allouées par la FFE comme suit :

- 2 jours PONY-GAMES
- 2 jours PEDAGOGIE
- 2 jours JEUNE PUBLIC et ÉQUITATION SCOLAIRE
- 2 jours SPECTACLES EQUESTRES

Un projet de BFEEH (Brevet Fédéral d'Encadrement Equi Handi) est soumis en parallèle au centre de formation Equiloisirs avec possibilité de financement VIVEA/FAFSEA.

8. Date, heure et lieu de la prochaine réunion du Comité Directeur

La prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au mardi 26 novembre 2019 à 9h00 dans les locaux des cavaliers du Cortenais, parc Chabrières, 20250 CORTE.

9. Questions diverses

- **Cheval Gazette**

Le CRE dispose d'un espace de communication gratuit dans cheval gazette. Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité la diffusion des événements relatifs au CRE CORSE.

- **Chargée de mission**

La chargée de mission, Shana HAJDER, souhaiterait travailler le mercredi matin de 9h à 12h à la place de l'après-midi de 14h à 17h. Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité la modification des horaires de travail de la chargée de mission.

- **Commissaire aux comptes**

Actuellement, le montant des subventions perçues par le CRE ne justifie pas l'intervention d'un commissaire aux comptes. Les membres du Comité Directeur, à l'unanimité, ne souhaitent pas reconduire la mission du cabinet Kalliste Fiduciaire qui prend fin au 31/08/20. La décision définitive sera soumise au vote de l'Assemblée Générale.

- **Affaires juridiques**

Maître SEFFAR est l'avocat du CRE dans l'affaire CRE/GAFFORY et dans une plainte déposée contre X. Les membres du Comité Directeur décident, à l'unanimité, de confier les affaires juridiques du CRE à un autre avocat.

La séance est levée à 19h15.

Laurent DUBORGET
Président

Laëtitia TAILLADE
Secrétaire générale